

CONSIGNES DE SECURITE

POINTEUR LASER BALISTIQUE

Consignes de sécurité pour l'utilisation de l'appareil

Afin de garantir la sécurité de fonctionnement de l'appareil et d'éviter des blessures graves, il convient de respecter les consignes de sécurité suivantes pour l'utilisation de l'appareil. Le non-respect des présentes consignes peut engager la responsabilité de l'utilisateur.

1. Classification

Ce produit est un laser de Classe 3R conformément à la norme IEC 60825-1:2014 (équivalent Class IIIA selon l'ancienne classification américaine).

Il émet un faisceau laser visible à l'avant de l'appareil.

Les caractéristiques techniques détaillées figurent dans le mode d'emploi fourni avec le produit.



2. Avertissements généraux

- Manipuler l'appareil avec précaution lorsqu'il est allumé (émission du faisceau laser).
- Ne jamais diriger le faisceau vers les yeux d'une personne ou d'un animal.
- Ne jamais regarder directement dans le faisceau laser.
- Ne pas observer le faisceau à l'aide d'instruments optiques (jumelles, loupe, microscope, etc.).
- Éviter de diriger le faisceau vers des surfaces réfléchissantes (miroir, verre, métal poli) susceptibles de renvoyer le faisceau vers les yeux.
- Ne pas viser directement le soleil.
- Maintenir hors de portée des enfants et des personnes non formées.

3. Conditions d'utilisation

- Utiliser uniquement dans le cadre prévu : investigations de trajectoire de tir.
- Activer le laser uniquement pendant la durée nécessaire aux opérations.
- Vérifier l'état de l'appareil avant chaque utilisation. En cas de dommage visible, ne pas utiliser le produit.
- Ne pas démonter l'appareil au-delà des opérations prévues dans le mode d'emploi (remplacement des piles uniquement).
- Ne pas modifier les composants internes.
- Ne pas retirer ou altérer les étiquettes de sécurité présentes sur le produit.

4. Risques spécifiques – Classe 3R

L'exposition directe du faisceau dans l'œil peut présenter un risque.

La protection naturelle de l'œil (réflexe de clignement) limite généralement le danger, mais toute exposition volontaire ou prolongée doit être évitée.

En cas d'exposition accidentelle avec gêne visuelle persistante, consulter un professionnel de santé ou contacter les services d'urgence (15 ou 112).

5. Batterie

- Utiliser uniquement les piles recommandées dans le mode d'emploi.
- Retirer les piles en cas de non-utilisation prolongée.
- Ne pas exposer les piles à la chaleur ou au feu.

6. Nettoyage

Nettoyer uniquement avec un chiffon doux, sec ou légèrement humide.

Ne jamais immerger l'appareil.

Éviter toute infiltration de liquide à l'intérieur du boîtier.